

#8 - JUILLET 2024

SOULTZ-SOUS-FORÊTS
HOHWILLER

ACTUS

360°

Projets et travaux

**Gestion de l'eau
et des énergies**

www.soultzsousforets.fr

Contacts utiles

SAMU	15 ou 112
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts	03 88 80 40 40
Pharmacie	03 88 80 40 24
Mairie	03 88 80 40 42
Médiathèque	03 88 80 60 63
La Saline	03 88 80 47 25
Ecole maternelle	03 88 80 48 30
Ecole élémentaire	03 88 07 29 42
Collège de l'Outre-Forêt	03 88 80 43 72
Périscolaire	03 88 07 29 40
RAM	03 88 07 29 41
La Poste	36 31
Comcom de l'Outre-Forêt	03 88 05 61 10
Déchetterie	03 88 80 66 54
Syndicat des eaux	03 88 80 41 26
SNCF urgences	3117

exclusivement dédié aux urgences
et non à l'état de fonctionnement
de la SNCF

Différentes permanences sont accessibles gratuitement au Pôle des Services :

Rendez-vous à prendre à la Mairie au 03 88 80 40 42 ou au numéro indiqué :

CCAS (Centre Communal d'Action Social)

Consultation d'avocats : aide aux démarches et assistance

Conciliation de justice : conseil aux règlements de litiges

CRESUS (Chambre Régionale du Surendettement Social)

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

Mission locale d'Alsace du Nord 03 88 54 37 46

Relais de service à la personne de l'Outre-Forêt 03 88 80 36 11

CALENDRIER DE COLLECTE DES POUBELLES

JUILLET	3	12	17	26	31
AOÛT	9	14	23	28	
SEPTEMBRE	6	11	20	25	

La poubelle ménagère ne sera relevée que tous les 15 jours en 2024.

-  Ordures ménagères
-  Collecte sélective

#8

Actu'Sh 360°



Pour les documents d'identité :

Les demandes et les retraits se font exclusivement sur rendez-vous sur le site de la commune.

Prochaine parution octobre 2024

Vous pouvez soumettre vos informations à ville-communication@soultzsousforets.com avant le 1^{er} septembre 2024, elles seront étudiées par la commission communication.

Directeur de publication Christophe Schimpf, maire

Crédits photos Ville de Soultz-sous-Forêts
Sébastien Frank - Lumières d'Alsace du nord
Stéphane Philipps

Impression Modern Graphic

La version numérique du magazine est disponible sur le site internet de la ville
www.soultzsousforets.fr



Le mot du maire

Chères habitantes, chers habitants,



Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce 1^{er} semestre de l'année 2024 a été marquant par divers phénomènes inhabituels. Que ce soit sur le plan météorologique avec des précipitations hors normes, au niveau du nouveau règlement opérationnel pour nos pompiers qui ne sera pas sans conséquences sur leurs possibilités d'intervention, ou encore au niveau de la politique nationale avec la dissolution de l'Assemblée Nationale, ou pour finir au niveau international où la guerre en Ukraine se poursuit inlassablement...

Dans un contexte pour le moins instable, l'équipe municipale garde le cap et maintient sa feuille de route pour poursuivre le développement de notre commune. Divers chantiers, dont certains nécessitant de gros investissements sont à l'ordre du jour. Hohwiller sera en 1^{ère} ligne avec la mise en place des ouvrages contre les coulées d'eau boueuse. La rue Kupfersmatt sera entièrement rénovée (canalisations et bande de roulement). De même, l'éclairage public poursuit sa mue vers une technologie beaucoup plus économique. La réalisation de la 2^e tranche de passation à la LED, conforme à la programmation, nécessitera un investissement conséquent mais indispensable dans le contexte actuel.

L'accueil et la convivialité sont un fil conducteur majeur. Ainsi, la gare poursuit sa diversification de services, des aires de repos supplémentaires sont installées, la restructuration du parc de la MDMA accompagnée par la mise en place d'un square le long du Froeschwillerbach amèneront au nouveau visage que nous souhaitons donner au cœur de notre commune.

Une interrogation subsiste quant à l'avenir de notre supermarché de centre-ville. Il est évident qu'une telle structure reste indispensable à notre dynamique de centre-bourg.

Les beaux jours sont doucement de retour et les activités pour cet été ne vont pas manquer. C'est une période propice aux vacances estivales, moments de détente et de convivialité partagés en famille ou entre amis. Entre la fête de la musique et le nouveau venu dans le paysage associatif, la fête médiévale de la rue des échevins, il y a de quoi faire. La municipalité proposera des rendez-vous à ne pas manquer comme Remue-Ménage le 7 juillet dans le parc du Bruehl et bien sûr les traditionnelles festivités du 13 juillet avec son feu d'artifice.

La vie associative n'est pas en reste, ce que confirment les nombreuses manifestations organisées avec énergie et savoir faire tout au long de l'année.

Cet été sera également placé sous le signe du sport et du dépassement de soi avec les Jeux olympiques et paralympiques. Ces compétitions internationales sont l'occasion de promouvoir les valeurs d'amitié, de respect et d'excellence. Elles nous rappellent que le sport est un vecteur de paix et de rassemblement, au-delà des différences.

Nous vous encourageons à profiter pleinement des activités proposées et à découvrir ou redécouvrir les richesses de notre territoire. Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été, plein de joie, de moments partagés et nous l'espérons, de belles médailles !

Christophe SCHIMPF, Maire de SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Sommaire

4 | Brèves de la ville

6 | Événements des derniers mois

9 | Dossier : centre de secours

10 | Dossier : inondations

12 | Budget

14 | Vie économique

16 | Urbanisme et travaux

20 | Tourisme et services

21 | Citoyenneté et cadre de vie

22 | Actualités culturelles

24 | Portrait

25 | Du côté des associations

28 | Mobilité

29 | Lauréats des décorations

30 | Etat civil

31 | Calendrier

Concours de dessins de Noël

Une très belle initiative d'une commerçante locale, M^{me} Guzel (soutenue par divers partenaires), a vu le jour en cette période de Noël : un concours de dessins de Noël.

Plus de 150 dessins, réalisés par les enfants de Soultz-sous-Forêts et d'ailleurs, ont été proposés au concours. Ce sont finalement 26 récipiendaires, désignés par un jury indépendant, qui sont venus récupérer leur lot à La Saline dans une ambiance festive.



Concert du Nouvel An

En ce premier dimanche de l'année, la commune a offert à tous les mélomanes son traditionnel concert de Nouvel An. Les cuivres étaient à l'honneur avec le groupe Seven Blech Army qui a su revisiter avec talent des thèmes tant classiques que modernes.

Le théâtre de La Saline a pratiquement fait salle comble pour cette prestation originale riche en énergie et en humour.



Chasse aux œufs



Le week-end pascal a démarré avec la deuxième édition de la chasse aux œufs durant le marché hebdomadaire. Nombreux auront été les enfants accompagnés de leurs parents pour se lancer dans ce fameux défi. Plus de 130 participants ont ratissé les jardins de La Saline, à la recherche des précieux sésames. Ils auront tous fait de belles découvertes qui ont amené à la plus belle des récompenses : du chocolat ! Le lapin de Pâques a bien évidemment été de la fête et a participé activement aux recherches.

Le service des Cartes d'identité et Passeports évolue

La commune s'est dotée d'un nouveau logiciel pour la prise de rendez-vous en ligne.

Il vous permet de visualiser l'ensemble des créneaux qui sont disponibles pour le dépôt de votre demande et pour le retrait de votre titre.

Un suivi pourra être réalisé si vous renseignez votre numéro de téléphone portable et votre adresse électronique.

Vous pouvez gérer vous-même vos rendez-vous avec la possibilité de les modifier ou les annuler.

N'hésitez pas à utiliser ce service totalement guidé et simplifié, il vous suffit de vous rendre sur le site internet de la commune : www.soultzsousforets.fr

Vœux du maire 2024

La cérémonie des vœux du maire s'est déroulée le vendredi 12 janvier 2024 à La Saline.

À 18h30 a eu lieu la remise des récompenses aux associatifs méritants. Les performances sportives, culturelles et surtout l'investissement de longue date au sein de nos associations ont été mis à l'honneur.

À 20h, le maire a réalisé une rétrospective sur les événements de l'année 2023 et a présenté les projets pour 2024. Les lauréats du concours de fleurissement et d'illumination ont été mis à l'honneur pendant la soirée.

Pour clôturer la cérémonie, le maire a présenté ses meilleurs vœux à l'ensemble de la population. La soirée s'est terminée par un moment convivial autour de la traditionnelle galette des rois.



Récolte sapins de Noël



L'association de parents d'élèves Récré'action s'est associée à la commune pour le recyclage des sapins de Noël. La population était invitée à déposer son arbre au parc du Bruehl où il a été broyé pour servir de

paillage aux pieds des arbres et sur les sentiers.

L'opération a rencontré un vif succès (presque 50 sapins recyclés) et c'est en toute convivialité que chacun a partagé une boisson chaude offerte par Récré'action. Un réel succès pour cette opération qui sera reconduite dès l'année prochaine.



Elsàssputz

La commune de Sultz-sous-Forêts a participé à l'opération Elsàssputz, organisée par la Collectivité Européenne d'Alsace. Dans ce cadre, les enfants des écoles ont mis le bleu de chauffe en nettoyant les rues et abords le vendredi 15 mars 2024.

Chaque habitant était invité à participer à ce grand nettoyage de printemps le samedi 16 mars 2024. Malgré une météo délicate, les bonnes volontés n'ont pas manqué. Merci à tous !

Cérémonie de citoyenneté

Le samedi 16 mars 2024, le maire, accompagné des élus de la commune et des représentants de l'association Sang pour 100, a accueilli les nouveaux jeunes majeurs de Sultz-sous-Forêts et Hohwiller.

Cette cérémonie de citoyenneté est l'occasion de transmettre les valeurs de la république, rappeler les nouveaux droits et devoirs à tous ces jeunes qui viennent d'avoir 18 ans.



Ils ont pu réceptionner leur carte d'électeur qui leur a permis dès le 9 juin de se rendre aux urnes. Un livret citoyen leur a également été remis.

L'association Sang pour 100 a décrit l'importance du don du sang qui est désormais possible pour tous ces jeunes citoyens qui ont désormais atteint leur majorité.

Toute la municipalité leur souhaite le meilleur parcours de vie possible.

Médaille du tourisme



Le vendredi 22 mars 2024, l'ADT (Alsace Destination Tourisme) a organisé une remise des médailles du Tourisme à Zellwiller. Notre commune a la chance d'avoir un récipiendaire parmi les médaillés. En effet, Pierre Mammosser, a été

médaillé échelon bronze, pour toute son implication dans le développement du tourisme et la mise en valeur de notre territoire. Son investissement sans faille, notamment dans le tourisme de mémoire et plus particulièrement au sein de Territoire 1870 a été salué par l'ensemble des acteurs présents. Félicitations !

Zone d'accueil restructurée

La zone d'accueil de la mairie a été restructurée afin d'optimiser l'espace et sécuriser les agents. Cette réorganisation a permis la mise en place d'espaces de travail adaptés et plus fonctionnels. Une belle réalisation portée par des artisans locaux. Les quelques jours de fermeture pour travaux ont également été mis à profit pour mettre à jour l'ensemble du système informatique communal afin de répondre à toutes les normes de sécurité et protection des données.

Cérémonie des anciens combattants

La section de l'Outre-Forêt de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc a organisé une cérémonie de commémoration ce mardi 19 mars 2024 à Sultz-sous-Forêts. Elle a débuté par une cérémonie œcuménique à l'Église protestante, suivie d'un dépôt de gerbe, accompagnée de prises de paroles au monument aux morts.



Cette journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc est un moment fort partout en France pour revenir sur l'un des épisodes de l'Histoire de France les plus difficiles à affronter. Ce temps est pourtant celui du rassemblement.

Fête des aînés

Le dimanche 5 mai, les aînés de notre commune étaient à l'honneur. Plus de 180 personnes se sont réunies à La Saline pour partager un moment convivial.



La décoration a replongé toute l'assemblée dans une Alsace du début du XX^e siècle où chacun aura retrouvé des objets très significatifs de cette époque.

Le maire Christophe Schimpf et le président de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt Paul Heintz ont ouvert les festivités par quelques mots d'introduction. Le repas concocté par le traiteur local a été très apprécié et, comme le veut la tradition, servi par les membres du conseil municipal. Le tout animé musicalement par Dédé. Une très belle journée en somme !

Vidéoprotection

Les caméras mobiles déjà installées donnent entière satisfaction. De ce fait, trois autres caméras mobiles seront installées dans divers points sensibles de la commune, notamment devant la gare et dans le parc du Bruehl.

LES ANIMATIONS

de Noël

Retour en images sur les festivités de Noël 2023, où le public était au rendez-vous pour profiter pleinement des animations proposées chaque week-end.

Le marché de Noël s'est installé sur la place du Général de Gaulle avec ses cabanons remplis de gourmandises et d'artisanat.



L'inauguration des festivités s'est déroulée le samedi 25 novembre dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Chaque week-end, les personnages de Noël étaient à l'honneur sous le kiosque.



Les animations se sont succédées chaque jour sur la Place du Général de Gaulle.



Ronde des créateurs, bar ambiance XIX^e, séances de cinéma et spectacles se sont déroulés à La Saline.



De nombreux enfants ont déposé leur lettre dans la boîte aux lettres du Père Noël devant La Saline.

Les ateliers pour les enfants proposés à La Saline ont permis d'explorer plusieurs activités.

Grâce aux différentes interventions de l'Ecole de Musique et aux concerts, les douces mélodies de Noël ont envahi la ville.



Les contes à la Médiathèque ont fait rêver petits et grands...



Hohwiller a également participé aux festivités à l'occasion d'une soirée à la lueur des bougies.



Le concert du Nouvel An avec les musiciens de Seven Blech Army a clôturé cette belle période festive.

LES ÉVÉNEMENTS

des derniers mois

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

En souvenir de l'Armistice du 8 mai 1945, un dispositif de grande envergure s'était rassemblé autour du monument aux morts de Soultz-sous-Forêts.

Le sénateur André Reichardt et de nombreux élus du territoire ont participé à ce moment de mémoire.

Les représentants des autorités civiles, militaires, religieuses et scolaires ont répondu présent en nombre, notamment la délégation de l'Escadron Sidi Brahim du 2^e Régiment de Hussards sous le commandement du capitaine Maxime Nicolas, les représentants de l'Unité Territoriale de Soultz-sous-Forêts sous les ordres aujourd'hui du lieutenant Carlos Figueiredo ainsi que les jeunes sapeurs-pompiers, les représentants de la brigade de gendarmerie de Soultz-sous-Forêts par l'intermédiaire de l'Adjudant-Chef Sébastien Lehmann.

Les membres de l'association HMRA (Histoire Mémoire Reconstitution Alsace) étaient présents avec divers véhicules d'époque et nous ont ainsi replongé dans le contexte des années 40 au moment de l'intervention américaine, pierre angulaire de la libération.

La cérémonie a débuté par la lecture du message du ministre des Armées puis par le maire, puis le dépôt de gerbe et pour finir un rappel du devoir de mémoire pour que l'histoire ne soit pas amnésique et ne répète pas les moments troubles du passé.



HOMMAGE À CLÉMENCE ET PIERRE GROS

En ce 12 juin 2024, a eu lieu une cérémonie d'hommage et de commémoration en l'honneur de Clémence et Pierre Gros, morts pour la France il y a 80 ans.

Devant une belle assistance, dans la rue portant leur nom, cette cérémonie a permis de rappeler le destin particulier d'un frère et d'une sœur nés à Soultz-sous-Forêts. Des personnes ordinaires qui ont été confrontées à des situations extraordinaires. Ils étaient juifs et résistants dans une des périodes les plus sombres de notre histoire. Ils ont donné leur vie pour lutter contre l'oppression, pour notre liberté.



Un panneau mémoriel a été mis en place afin de ne jamais les oublier. La présence de leurs plus proches descendants, qui ont accompagné le maire pour le dépôt de gerbe, a marqué solennellement ce moment fort d'hommage rendu.

Jean-Laurent Vonau a pu détailler la vie si particulière de Clémence et Pierre Gros.

Nous nous inclinons devant leur mémoire avec respect et reconnaissance. Que leur exemple nous guide et nous inspire à toujours défendre les valeurs de justice et de liberté.





RÉORGANISATION AU CENTRE DE SECOURS

Le 19 décembre 2023 marque un changement notable dans le fonctionnement des centres de secours alsaciens. Le Conseil d'Administration du Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS67) actait le nouveau règlement opérationnel en lien avec l'évolution du SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques) à l'unanimité moins 1 voix (celle du maire de Soultz-sous-Forêts). En effet, la redistribution des moyens entraîne le passage en catégorie 3 (précédemment catégorie 2) de notre centre de secours. Les conséquences sont simples : moins de personnel de garde donc moins de possibilités pour sortir les véhicules en cas d'accident et d'incendie. Le nombre de pompiers de garde passe à 3, or il faut 4 pompiers agréés pour sortir un fourgon pompe-tonne...

Cette nouvelle réglementation semble cohérente sur l'ensemble du département sauf pour Soultz-sous-Forêts où le nombre de pompiers volontaires avec formation et habilitations est proportionnellement bien supérieur aux autres centres de secours du Bas-Rhin de la même strate. Cette décision entraînera inéluctablement la baisse du nombre de volontaires par manque de possibilités d'interventions. La qualité des secours ne sera pas altérée pour nos concitoyens mais le temps d'arrivée et d'intervention des secours sera rallongé. En cas d'accident de la route grave ou d'incendie, ce sont les pompiers de Wissembourg ou de Haguenau qui devront intervenir sur notre territoire.

Le Conseil Municipal de notre commune, mais aussi d'autres communes voisines, ont de ce fait voté une motion (voir ci-contre) demandant le retour à la situation initiale. Le nouveau règlement opérationnel est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024.

MOTION :

Le Conseil municipal de Soultz-sous-Forêts, réuni le 15 janvier 2024, émet une motion unanime soutenant le reclassement en catégorie 2 du Centre de Secours local, avec une garde de 6 personnes. Les élus expriment leur préoccupation face à toute dégradation du service postérieure au 1^{er} janvier 2024. Les arguments soutenant cette motion sont nombreux et reflètent une préoccupation sincère pour la sécurité et le bien-être des habitants de Soultz-sous-Forêts et de ses environs :

Effectifs et compétences : Le Centre de Secours compte 130 membres qualifiés et effectue environ 1145 interventions par an avec un taux de non-réponse minime, ce qui permet de démontrer la capacité du centre à répondre efficacement aux besoins de la communauté.

Incohérence financière : L'augmentation des contributions pour 2024 tout en réduisant les services est jugée inacceptable, et ne saurait être justifiée au regard des besoins en matière de sécurité et de secours.

Égalité de service : Tous les habitants du territoire ont droit au même niveau de service, en particulier en ce qui concerne les Services de Secours et d'Incendie. Tout déclasser affecterait la sécurité des citoyens.

Volonté du Conseil d'Administration du SIS67 : Malgré les remarques formulées par Monsieur Christophe Schimpf, maire de Soultz-sous-Forêts, membre du conseil d'administration du SIS67, lors de la séance du 19 décembre 2023, la décision de déclasser semble être envisagée. Cependant, cette décision va à l'encontre des intérêts et des besoins spécifiques de la commune.

Engagement financier de la commune : Les efforts financiers doivent être préservés pour la sécurité publique.

Impact sur le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires : Un déclasser risque de décourager les volontaires compromettant ainsi les efforts du SIS67 visant à promouvoir et développer le nombre de SPV.

Garde alternée inadéquate entre les centres de secours : La proposition de garde alternée ne répond pas aux besoins spécifiques de la commune et du territoire couvert par l'unité territoriale.

Le Conseil municipal de Soultz-sous-Forêts réaffirme son soutien indéfectible au Centre de Secours local et demande instamment aux autorités compétentes de reconsidérer leur décision de déclasser. Il est impératif de préserver et renforcer les capacités de secours et d'intervention afin de garantir la sécurité et le bien-être de tous les citoyens.



CRUES ET INONDATIONS

Ce début d'année 2024 a été particulièrement difficile dans certaines zones de la commune soumises à des crues. Pas moins de 3 épisodes (2 janvier, 22 février et 17 mai) ont touché les secteurs autour du Froeschwillerbach et plus encore autour du Seltzbach. Les rues Muntz, du château et de La Saline ont particulièrement subi les afflux d'eau. Certains riverains ont malheureusement eu leurs caves, même certaines pièces de vies inondées lors de ces épisodes de crues.

Météofrance a confirmé les quantités exceptionnelles de pluie qui ont arrosé notre territoire :

pour le département du Bas-Rhin, le printemps météorologique 2024 (mars à mai) avec 347,5 mm, se situe **au 2^e rang des printemps les plus arrosés depuis 1959**, derrière le printemps 1983 (407 mm).

Les quantités observées entre le 16 et 18 mai 2024 constituent l'équivalent d'un mois de précipitations, dont **la plus grande partie est tombée en moins de 30 heures**. C'est particulièrement le cas dans une large partie nord du département. Ces pluies sont tombées sur des sols modérément humides sur la majeure partie du Bas-Rhin à très humide sur le nord du département.

Les conditions météorologiques rencontrées dans cette 2^e décade du mois **peuvent être qualifiées d'exceptionnelles**, et particulièrement lors des journées du 16 et 17 mai avec des durées de retour très souvent supérieures à 10 ans, voire à 50 ans pour des stations de la moitié nord du département.

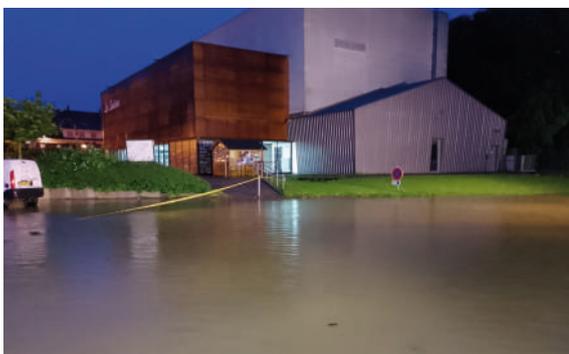
Un arrêté interministériel du 17 juin 2024, publié au Journal Officiel le 28 juin 2024, reconnaît l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Sultz-sous-Forêts. Les sinistrés concernés ont un délai de 30 jours francs à compter de la date de publication au Journal Officiel pour déposer, si ce n'est pas déjà fait, une déclaration de sinistre et un état estimatif de leurs pertes auprès de leur assureur .



Crue parking du Match



Crue rue de La Saline



Crue parking du Match

Différentes mesures sont à l'étude. Le SDEA va entreprendre une étude sur l'ensemble du bassin versant du Seltzbach afin de pouvoir mettre en place des zones de stockage de l'eau en milieu naturel afin de limiter le débit des cours d'eau. Ces démarches vont prendre du temps et ne pourront immédiatement solutionner la problématique. L'entretien des berges est également primordial dans la gestion des crues. Vous trouverez sur la prochaine page les recommandations et travaux autorisés (comme interdits) sur les berges.



Crue rue de Lobsann

Rappel : Attention, malgré les nombreuses sollicitations de différents concitoyens, la loi sur l'eau **interdit le curage des cours d'eau**.



Pont du parc du Bruehl

Lors des crues de début d'année du Seltzbach, le pont au fond du parc du Bruehl a été soulevé par les eaux et légèrement déplacé. Pour sécuriser le lieu, des travaux de renforcement et de rehausse ont été entrepris. Il a parfaitement résisté à la crue du 17 mai dernier.

ENTRETIEN RÉGULIER DES COURS D'EAU

Qu'entend-on par un entretien régulier ?

L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives (ripisylve). Cet entretien n'est pas soumis à formalité administrative.

Afin de ne pas perturber le milieu et les espèces présentes, les interventions doivent être effectuées lors des périodes les moins impactantes pour la faune et la flore, que ce soit au niveau piscicole (période de migration et de frai) ou au niveau de l'avifaune (nidification, élevage des jeunes, ...).

La période automne-hiver est la plus propice aux travaux sur la ripisylve. À ce titre, dans le Bas-Rhin, l'entretien de la végétation depuis les berges est réglementé par Arrêté Préfectoral (AP - 15/03/2002) et autorisé du 1^{er} août au 14 mars.

Les interventions en lit mineur doivent être adaptées aux catégories piscicoles des cours d'eau (Art L. 436-50 du Code de l'Env.) et aux espèces présentes. Les périodes couramment considérées dans le Bas-Rhin pour intervenir sont :

- Entre le 1^{er} avril et le 14 novembre pour les cours d'eau de 1^{re} catégorie piscicole ;
- Entre le 1^{er} août et le 15 mars pour les cours d'eau de 2nde catégorie piscicole.

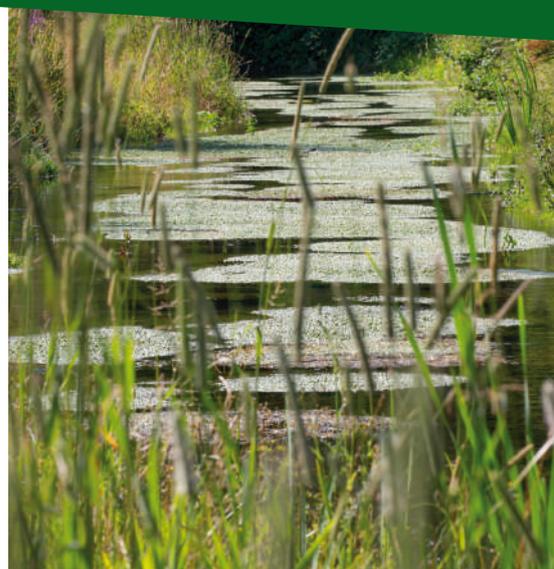
L'entretien régulier est assuré par le seul recours à l'une ou l'autre des opérations suivantes :

Légende du schéma :

1. **Coupe sélective, élagage, fauche** : L'entretien de la végétation s'entend par l'élagage ou le recépage ponctuel des arbres en berge sans dessouchage. Les coupes à blancs sont à proscrire.
2. **Gestion des embâcles** : Dans le cadre de l'entretien courant régulier, deux grands principes d'action sont possibles :
 - L'enlèvement des embâcles et débris flottants accumulés les plus gênants positionnés en travers du lit du cours d'eau.
 - Le repositionnement ou la conservation en l'état s'il n'y a pas d'enjeux humains à proximité immédiate. Ces embâcles forment un habitat très important pour la faune aquatique et contribue à l'amélioration de l'état écologique des cours d'eau.
3. **Gestion des sédiments** : Le déplacement de sédiments apportés par le cours d'eau sous forme d'atterrissements est possible à condition de ne pas modifier le profil d'équilibre du cours d'eau tout en proscrivant le curage généralisé. Le curage reste soumis à accord réglementaire du service de Police de l'Eau.
4. **Fauche ponctuelle / faucardage** : L'entretien sélectif des végétaux envahissant le cours d'eau doit être appliqué de façon différenciée et adaptée aux conditions rencontrées. Cette gestion raisonnée assure la préservation des milieux aquatiques en maintenant les équilibres fonctionnels et le bon état écologique de ces milieux fragiles.
5. **Gestion des déchets** : Toute personne qui produit ou détient des déchets est tenue d'en assurer l'élimination (Art. L541-2 du Code de l'Env.) y compris les résidus de tonte, végétaux, branches, ... En cas de crue, ces déchets peuvent créer des embâcles.

Qui doit faire l'entretien ?

Le lit du cours d'eau et ses berges appartiennent aux propriétaires riverains respectifs selon une ligne supposée tracée au milieu du lit, à l'exception des cours d'eau domaniaux et des tronçons cadastrés. Il appartient au propriétaire riverain d'entretenir ses berges et le cours d'eau jusqu'en son milieu.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

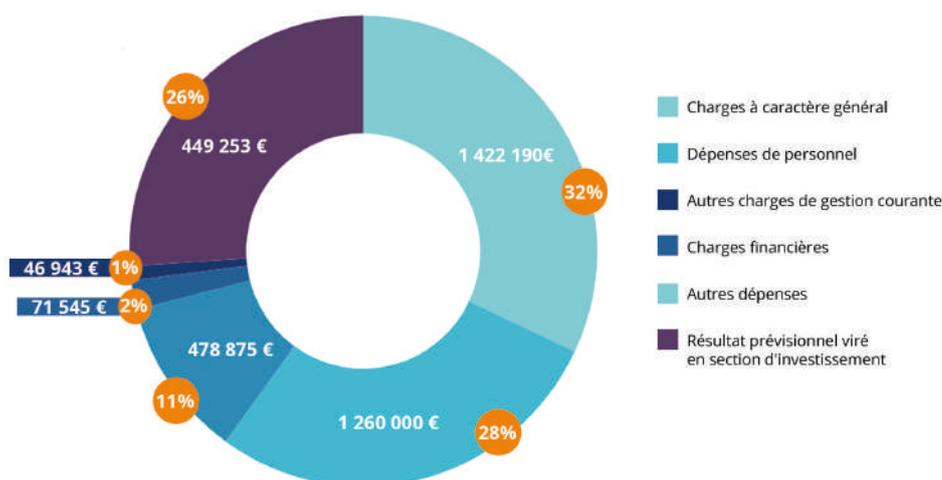
Le budget de fonctionnement est arrêté à la somme totale de **4 430 598€**.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, par rapport au budget précédent, est « limitée » à 3,2% (contre 6% entre 2022 et 2023), ce qui reste en deçà du taux d'inflation de 3,8% pris en référence par le gouvernement pour déterminer la hausse mécanique des bases d'imposition. Ainsi, les recettes réelles de fonctionnement augmentent « plus vite » avec une hausse prévisionnelle de 4,7% en comparaison du budget 2023.

En conséquence, et compte tenu d'un résultat excédentaire important en 2023 reporté en partie sur le budget de fonctionnement, le résultat prévisionnel pour 2024 est de 1 151 045€.



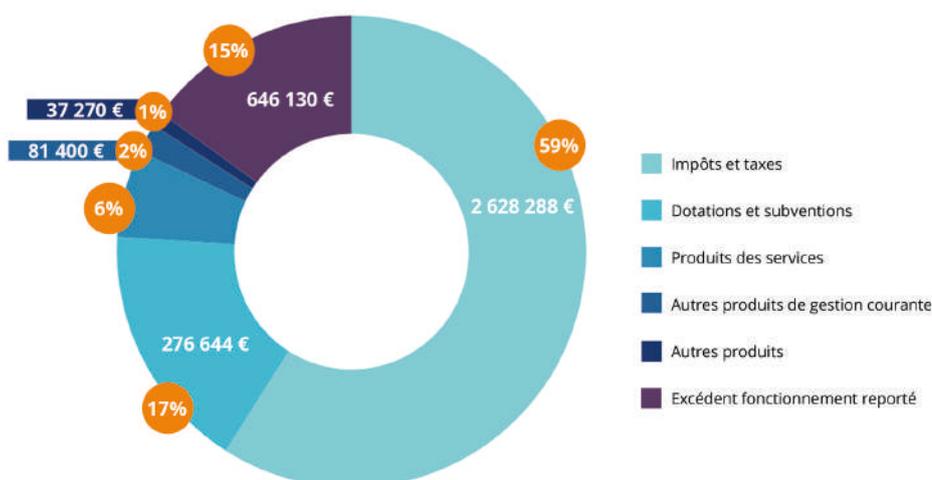
Dépenses réelles de fonctionnement



L'évolution des charges en bref...

- La hausse des prix de l'énergie devrait être limitée à 5%, après une hausse de 78% sur les deux dernières années
- Les frais d'entretien et de maintenance sont en forte hausse
- L'augmentation des charges de personnel est limitée en raison notamment de l'externalisation d'une partie du nettoyage des locaux
- Baisse des contributions aux syndicats intercommunaux
- Les charges d'intérêts de la dette sont en légère hausse en raison d'un prêt relais pour le rachat de l'ancien site de l'AFPA

Recettes réelles de fonctionnement

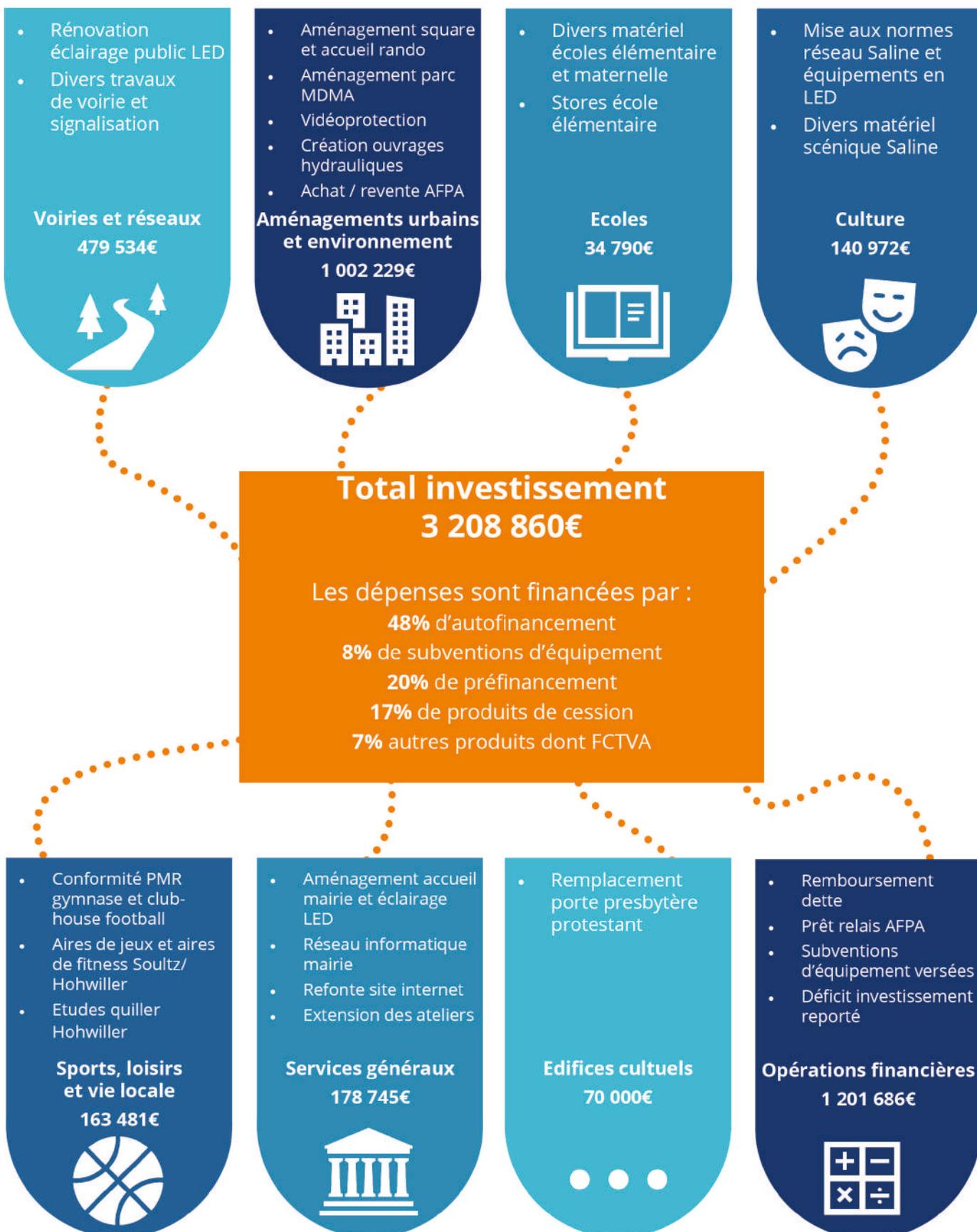


Focus sur la fiscalité locale

Afin de financer les investissements de fin de mandat, et après 10 ans de stabilité, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une hausse des taux pour la TFPB et la TH sur les résidences secondaires. Les taux restent toutefois sous les moyennes départementales.

- Taxe foncière sur le bâti **27,44% (+6%)**
- Taxe foncière sur le non bâti : **49,21% (inchangé)**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **23,22% (+5,8%)**

BUDGET D'INVESTISSEMENT



LE SUPERMARCHÉ DE CENTRE-VILLE, UN FACTEUR CLÉ D'ATTRACTIVITÉ

L'attractivité de notre centre-ville repose sur trois pôles. Premier pôle, le quartier de l'éducation et des associations, avec les écoles et la maison de la musique et des associations. Son attrait va encore être renforcé par la rénovation du parc. Deuxième pôle, le quartier tertiaire, autour de la mairie-pôle des services et la Médiathèque, dans lequel la municipalité a acquis un certain nombre d'immeubles permettant de donner une nouvelle impulsion à l'offre de services. Il va, en plus, être agréablement relié au premier pôle par l'implantation d'un square. Enfin, troisième pôle, le quartier des Jardins de La Saline où l'espace culturel conjugué au supermarché ont vocation à porter l'animation culturelle et commerciale de la ville. Avec le rachat annoncé de la chaîne de supermarchés MATCH par la société CARREFOUR, ce troisième pôle va être au cœur des débats ces tout prochains mois.

LE RACHAT DE MATCH PAR CARREFOUR ENTRAÎNE UN CERTAIN NOMBRE DE QUESTIONS

Le rachat de MATCH et de CORA par CARREFOUR a été annoncé en juillet 2023 avec l'objectif de boucler la transaction à l'été 2024.



Ce délai doit permettre à la direction générale de la concurrence de vérifier que cette acquisition n'entraîne pas de situation de quasi-monopole dans certains territoires, et aux deux acteurs de finaliser dans le détail la transaction. Aux dernières nouvelles la procédure de vérification a pris du retard. Le verdict aurait dû tomber dès le mois d'avril, mais le délai a été impacté par une autre grosse opération, le démantèlement de CASINO. On parle maintenant de juin, voire de l'été.

Les journaux spécialisés estiment que les deux réseaux sont plutôt complémentaires géographiquement et que le risque de problème de concurrence semble limité. Mais il faut tout de même attendre le verdict de l'instance de décision. S'il devait y avoir une situation de quasi-monopole dans un secteur, CARREFOUR pourrait être contraint à revendre l'un ou l'autre magasin.

Une autre question concerne la volonté de CARREFOUR de conserver tous les magasins MATCH, et notamment celui de Soultz-sous-Forêts. Au moment de l'annonce de la vente, le magazine LSA, un média de référence

de la grande distribution, a publié des estimations d'un panéliste, basées sur l'activité de 2022, concernant les performances commerciales des 115 magasins MATCH. Sachant, comme le souligne LSA, que la société MATCH avait déjà procédé récemment à un assainissement de son réseau. Selon ces chiffres, notre supermarché se situerait au 91^e rang pour le chiffre d'affaires, au 83^e rang en termes de chiffres d'affaires au m² de surface de vente et au 90^e rang pour la taille du magasin. Une cohérence plutôt rassurante, qu'on retrouve lorsqu'on compare le magasin aux 6 unités du nord du département. Reste à savoir si la taille réduite de la surface de vente sera compatible avec la stratégie commerciale du nouveau propriétaire.

Dernière question : le supermarché va-t-il changer d'enseigne et devenir un CARREFOUR ? Là aussi les choses ne sont pas faites et les milieux de la grande distribution n'écartent pas un scénario où les CORA deviennent des CARREFOUR, mais où les MATCH conservent leur enseigne pour conjuguer l'offre jugée positive des MATCH avec la dynamique du nouveau propriétaire !

UNE OPPORTUNITÉ POUR LE PÔLE DES JARDINS DE LA SALINE ?

La transaction de rachat des MATCH et des CORA par CARREFOUR concerne également les murs. A priori CARREFOUR va devenir propriétaire de l'ensemble de l'entité située au cœur du schéma directeur d'aménagement des Jardins de La Saline.

Or ce secteur est un volet important de la structuration du centre-ville depuis plus de 10 ans.

Dès 2011 la municipalité lance le projet de développement de la gare pour en faire une gare multimodale, en relation avec le pôle de l'animation culturelle et commerciale. La gare est devenue, aujourd'hui, un élément incontournable de l'identité de notre localité.

En 2012 la ville décide d'élaborer un plan programme sur les 17 hectares autour de La Saline, du supermarché et du parc du Bruehl. L'aménagement des abords de la maison d'accueil spécialisée du Sonnenhof va s'inscrire, à partir de 2013, dans les grands principes de ce plan programme.

Un maître d'œuvre, le cabinet Kubler, va ensuite être chargé de concrétiser les orientations du plan programme dans le cadre d'un schéma directeur d'aménagement. Il va en résulter une modification substantielle du PLU pour cadrer l'urbanisation de cette zone, et, sur le plan opérationnel, le projet des Jardins de La Saline.

Validé comme projet structurant par le conseil départemental, aujourd'hui CeA, soutenu par l'Etat, une première phase va permettre de réaliser le parking derrière le MATCH, de rénover les liaisons des Jardins de La Saline avec les deux autres pôles d'attractivités et avec le Bruehl, et d'édifier le Forum.

Par contre, la deuxième phase du projet va buter sur la difficulté d'aménager l'espace autour du supermarché. Une zone dans laquelle les parcelles détenues par MATCH et celles, propriétés de la ville, s'entremêlent. Consciente

de cette particularité, la municipalité avait, dès 2015, au moment de l'élaboration du schéma d'aménagement, engagé la concertation avec le société de supermarchés. Les réunions se sont ensuite succédées, à une fréquence malheureusement, très irrégulière, la dernière remontant à novembre 2022, sans résultats concrets. Les deux parties ont néanmoins pu acter les grands principes de l'aménagement.

ASSURER L'ÉQUILIBRE ENTRE PÉRIPHÉRIE ET CENTRE-VILLE

Aujourd'hui, ces travaux deviennent indispensables pour assurer l'équilibre entre la zone commerciale en périphérie et l'activité des commerces du centre-ville. Il faut que le nouveau propriétaire en soit conscient, et qu'il investisse en conséquence, dans une opération de co-construction avec la ville afin de réaliser cette deuxième phase des Jardins de La Saline. Il semblerait que CARREFOUR se soit donné un délai de deux ans pour intégrer de manière opérationnelle son acquisition. La rénovation des abords du supermarché doit faire partie intégrante de cette démarche ! C'est un des enjeux d'une nouvelle impulsion et d'une nouvelle dynamique pour notre centre-bourg.



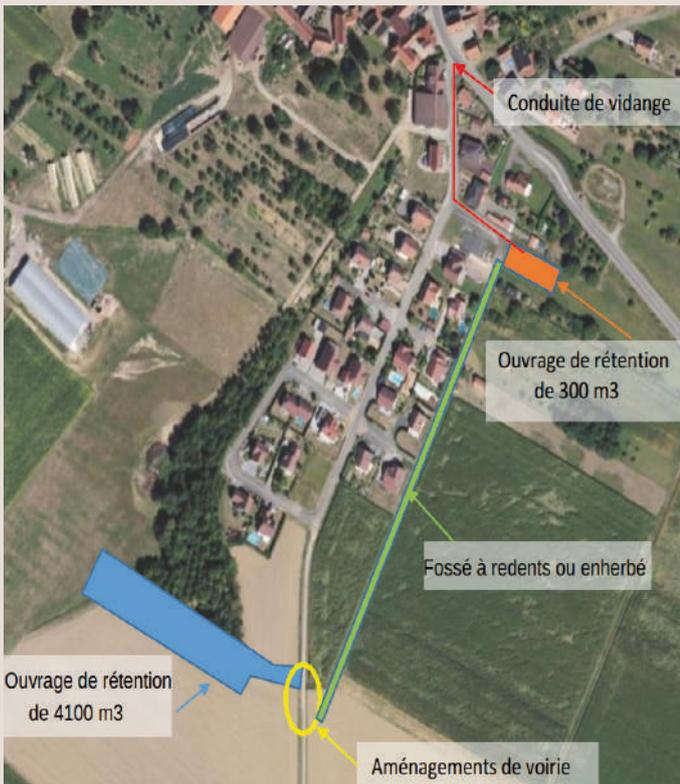
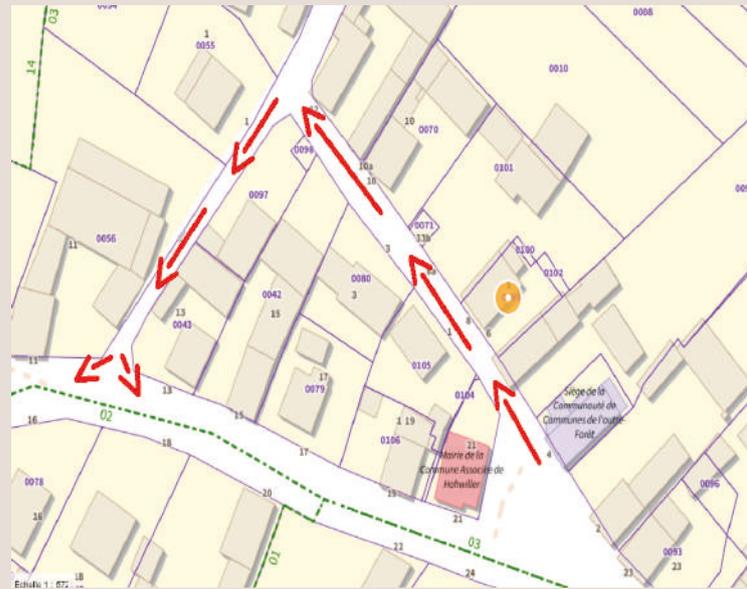


ANTENNE RÉSEAU

Les différentes études, autorisations et demandes de travaux vont bon train. Selon les délais d'installation, la nouvelle antenne réseau devrait prendre place à la sortie de Hohwiller vers Kuhlendorf au courant du mois de juillet. La zone blanche sera ainsi levée et permettra à tous les usagers de téléphones portables de capter un réseau 4G sur l'ensemble de notre territoire communal.

MODIFICATION CIRCULATION RUE DE L'ÉCOLE

Afin de limiter les risques, suite à une circulation dense dans la rue de l'école à Hohwiller, le conseil municipal a proposé de la rendre en sens unique (sauf véhicules agricoles). Cette nouvelle configuration devrait apporter davantage de sérénité dans le secteur où il est délicat de se croiser aux heures de pointe.



OUVRAGES DE LUTTE CONTRE LES COULÉES DE BOUE

La réalisation de deux ouvrages de lutte contre les coulées de boue sera effective à partir du mois de septembre 2024. La préparation du chantier, suivi de la mise en place des structures durera quelques semaines. L'ensemble devrait être finalisé pour la fin de l'année 2024. Pour rappel, sous l'égide de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt, un bassin de rétention d'une capacité de 4 000 m³ prendra place au fond de la rue de Betschdorf. Une deuxième structure portée par la commune est constituée d'un fossé enherbé accompagné d'un bassin de 300 m³. Cet ensemble évitera les coulées d'eaux boueuses lors de fortes pluies. La mise en place de ces ouvrages ouvrira la possibilité de poursuivre la tranche du lotissement communal.



AIRE DE JEUX ET STATION SPORTIVE

L'installation récente d'une aire de pique-nique à proximité du city-stade sera complétée par la mise en place de 2 autres structures : une aire de jeu pour les jeunes enfants ainsi qu'une station de sport urbain de 3 agrès. La nouvelle configuration offrira un panel diversifié d'activités pour tous les âges. L'ensemble devrait être fonctionnel au courant de l'été.

QUILLER À L'ÉTUDE

Différentes études sont en cours de finalisation pour mettre à jour la faisabilité d'un quiller international à Hohwiller. Cette nouvelle structure permettrait à notre équipe locale de pratiquer son activité dans la commune, mais aussi de profiter d'une salle multifonctionnelle. Cette dernière, obligatoirement associée à cette structure sportive, pourra faire office de salle des fêtes, de salle de conférence, salle de réunion... Un équipement de cette nature a toute sa place au centre de Hohwiller. L'ensemble des besoins a été répertorié dans un cahier des charges précis qui sera soumis à un concours d'architecte une fois le projet validé par l'architecte des bâtiments de France. Les orientations possibles et réalisables devraient être connues d'ici la fin de l'année.



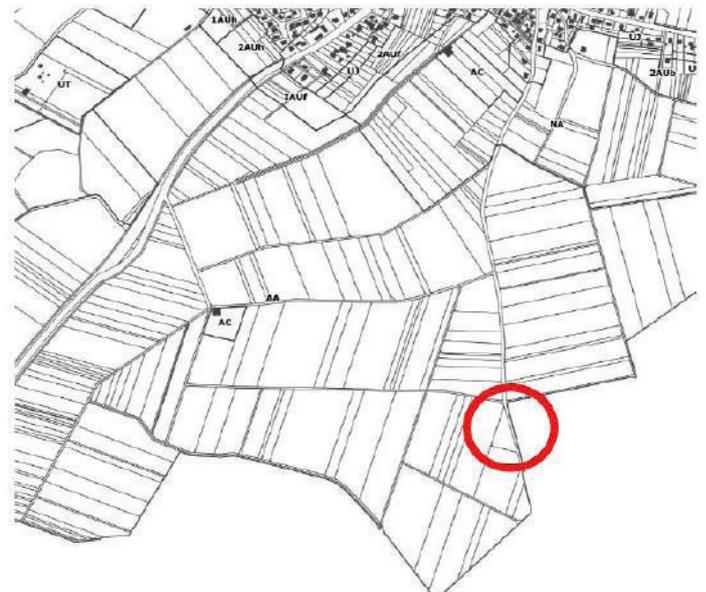
SOULTZ-SOUS-FORÊTS

RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU PLU DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Le Plan Local d'Urbanisme de Soultz-sous-Forêts a été approuvé par délibération du conseil communautaire du Soutzterland en date du 6 septembre 2012 et a fait l'objet de plusieurs modifications approuvées ces dernières années.

Une nouvelle évolution du PLU appelée « Révision allégée » est en cours de réalisation depuis décembre 2022. Cette procédure a pour objectif de permettre l'implantation d'une installation de forage géothermique dans un secteur de 1,18 ha, actuellement classé en zone agricole (AA) dans le PLU et de permettre la réalisation d'un réseau de transport d'eau chaude enterré entre le nouveau site (objet de la procédure) et l'installation existante GPK-2 qui se trouve à l'ouest de la RD 264.

La Révision allégée du PLU de Soultz-sous-Forêts a été précédée par une phase de concertation publique de 14 décembre 2022 au 24 janvier 2024. Pendant cette période, le dossier du projet a été consultable à la Mairie et au siège de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt. La prochaine étape consiste à l'organisation d'une enquête publique dans la période juin/juillet 2024. Lorsque les dates d'ouverture et de clôture de l'enquête publique seront précisées, les détails sur l'enquête publique (nombre et lieu des permanences) seront publiés sur le site internet de la Communauté de communes et dans les journaux locaux.



L'approbation du PLU est prévue en octobre-novembre 2024

SITE DE L'AFPA

L'État, propriétaire du site de l'Afpa, avait décidé de mettre l'ensemble en vente. Une première proposition aux collectivités a été refusée, car l'estimation du coût de rachat a été jugée trop élevée. Aucune manifestation d'intérêt n'a pu être concrétisée. Ainsi, la DGFIP a été missionnée pour organiser une vente aux enchères afin de céder le site au plus offrant. Une seule offre a été formulée par un organisme spécialisé dans l'insertion par le logement. Ce bailleur social, qui propose des solutions de logement adaptées aux besoins des personnes en situation de précarité, projetait la création de 120 logements d'insertion.

Cette proposition a été jugée disproportionnée et très éloignée des besoins de la commune. De ce fait, le conseil municipal de Soultz-sous-Forêts a décidé à l'unanimité de faire valoir son droit de priorité. Ce rachat d'une valeur de 550 000 € a pour but la revente à un promoteur immobilier visant la mise en place de logements mixtes : logement social, accès à la propriété, logements intergénérationnels (résidence senior et jeunes familles) qui correspondent à la demande actuelle sur notre territoire.



SQUARE ET PARC MDMA

Dans la continuité du réaménagement du centre-ville avec le développement de l'accueil et de la convivialité, deux structures sont en cours d'élaboration : la mise en place d'un square le long du Froeschwillerbach (après la Médiathèque) ainsi que la restructuration du parc de la Maison de la Musique et des Associations. Le projet est financé pour part par des fonds européens (FEDER). Les plans, et chiffrages sont attendus pour la fin juin. Dès validation du projet, les entreprises seront consultées pour une finalisation des travaux fin 2024 début 2025.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La 2^e tranche de rénovation de l'éclairage public a été validée au budget et cible une zone géographique relativement vaste. Le montant des travaux prévus sera de l'ordre de 460 000 € TTC, répartis entre fin 2024 et début 2025 et financés en partie par le fond vert. Les rues des vignes, du vignoble et la rue Muntz seront complètement mises à neuf (mât et tête d'éclairage). L'éclairage actuel étant arrivé en fin de vie. Pour les rues suivantes seule la tête sera remplacée vers la technologie LED : rues de la Dîme, de Lobsann, Pechelbronn, impasse du Plattenweg et l'ensemble des luminaires de Hohwiller. Par la même occasion, l'ensemble des luminaires du grand rond-point à la sortie de Soultz-sous-Forêts vers Hohwiller seront changés. La répartition des coffrets d'alimentation sera également optimisée afin de mieux contrôler les secteurs lumineux.





TRAVAUX RUE KUPFERSMATT

Le SICTEU ainsi que le syndicat des eaux ont confirmé la nécessité de rénover l'ensemble des canalisations d'assainissement et d'eau potable de la rue Kupfersmatt. Ainsi, la totalité du réseau sera rénové et la chaussée sera entièrement mise à neuf. La commune prendra à sa charge la partie de bande de roulement non incluse initialement dans les travaux. Ces

derniers auront lieu au dernier trimestre de cette année et occasionneront quelques désagréments pour les riverains. La rue sera fermée à la circulation pendant quelques jours. Une communication spécifique permettra aux habitants d'anticiper cette période délicate.

FEU TRICOLORE

Le carrefour central de Soultz-sous-Forêts a enfin été doté d'un feu tricolore complètement rénové et fonctionnel. L'ancienne version, avec des détecteurs sous chaussées défectueux, régulaient la circulation de manière complètement aléatoire. La mise en place de cette nouvelle structure avec des caméras de détection de la circulation s'adapte au trafic routier en temps réel. Après quelques semaines de fonctionnement, force est de constater que le passage au carrefour est beaucoup plus fluide. Les longues files d'attente font désormais exception (sauf lors des fermetures des barrières SNCF).



GESTION DES EAUX PLUVIALES

La nouvelle réglementation de la gestion des eaux pluviales préconise d'éviter tout rejet dans les réseaux d'assainissement. Une première étape consistera à évaluer au sein des voiries et bâtiments publics toutes les possibilités de dé-raccordement du réseau. Pour mieux comprendre les nouvelles orientations, vous trouverez ci-dessous les nouveaux principes applicables.

Contexte :

L'extension de l'urbanisation aggrave les effets du ruissellement pluvial sur le régime et la qualité des eaux, et sur la sécurité des populations. L'imperméabilisation des sols, en soustrayant des surfaces à l'infiltration, entraîne un accroissement du ruissellement, une augmentation des pointes de débit aux exutoires, un affaiblissement du niveau des nappes, des régimes d'étiage des cours d'eau plus faibles, des saturations dans les réseaux d'assainissement et des rejets de pollution dans le milieu naturel.

Ce document décline, au niveau de la région Grand-Est, les modalités d'application de la loi LEMA en intégrant en particulier la gestion des eaux pluviales en amont, solution à favoriser dans la conception des projets.

Principe général :

Suivant les orientations nationales, la doctrine régionale Grand-Est préconise de gérer la pluie au plus près d'où elle tombe au sein du projet, de procéder a minima à l'infiltration et/ou réutilisation systématique des petites pluies (= petite pluie, ou pluie courante, ou pluie faible, est définie régionalement comme une lame d'eau journalière inférieure ou égale à 10 mm), en privilégiant dans cet ordre :

- l'infiltration dans le sol (et la réutilisation) ;
- le rejet vers le milieu hydraulique superficiel ;
- le raccordement à un réseau pluvial existant, voire en dernier recours vers un réseau unitaire, sous réserve de la démonstration de la capacité du système d'assainissement accompagné de l'accord du gestionnaire du réseau.

PARC DU BRUEHL

Dès cet été, le parc du Bruehl sera doté d'une station de sport urbain de 6 agrès. Le site préconisé devra répondre à divers critères et notamment un environnement relativement ombragé. Ces structures s'inscrivent dans une politique de sport santé pour tous les âges.

Par ailleurs, quelques arbres du parc sont en fin de vie. Une étude réalisée par l'ONF a permis de cibler ceux à enlever. Une entreprise spécialisée a été missionnée afin d'intervenir et sécuriser toutes les zones concernées.



Alors que la fréquentation a été de plus de 217.000 voyageurs en 2022, soit plus de 270.000 passages si on inclut les personnes qui accompagnent les voyageurs, l'objectif est, plus que jamais, de doter la gare d'une dimension multimodale renforcée et d'en faire un véritable centre de services. Avec l'installation d'une conciergerie digitale, et l'implantation de l'écran interactif d'information touristique, un palier a été franchi. La prochaine étape consistera à développer la mise à disposition de vélos pour permettre aux voyageurs du TER de profiter pleinement du nouveau réseau cyclable pour ce qu'on appelle « le dernier kilomètre ».

L'INSTALLATION DE LA CONCIERGERIE DIGITALE

La conciergerie digitale a été installée le 25 janvier 2024 par la Communauté de communes. Le service est aujourd'hui pleinement opérationnel. Son utilisation est simple et gratuite. Le dispositif a vocation à accompagner et à faciliter le développement des commerces de proximité et des prestataires de services de la Communauté de communes.

La conciergerie digitale doit favoriser la mise à disposition des achats, notamment en dehors des heures d'ouverture des commerces. Le processus permet également au client de déposer un colis à l'intention de son commerçant (en cas de retouche ou de retour d'un achat...).

Afin de rendre le système pleinement opérationnel, la Communauté de communes a également demandé au prestataire d'inclure d'entrée un dispositif de paiement.

Si vous êtes intéressé(e), en tant que client(e), par ces fonctionnalités, n'hésitez pas à engager le dialogue, sur le sujet, avec vos commerçants.



L'IMPLANTATION D'UN ÉCRAN INTERACTIF D'INFORMATION TOURISTIQUE

Installé physiquement en même temps que la conciergerie digitale, il a mis quelques semaines à fonctionner correctement. Il est maintenant pleinement opérationnel.

L'information comporte deux volets : d'une part la description des services touristiques offerts au niveau de l'Alsace Verte, et d'autre part la description de l'ensemble des services existants au niveau du territoire des Vosges du Nord.

Le premier volet se décompose en quatre rubriques : « Visiter » avec la description des lieux à visiter, « Explorer » avec le référencement des circuits de mobilité, « Séjourner » avec les possibilités de restauration et d'hébergement, et « Sortir » avec la liste des animations, y compris les différents marchés. Toutes ces informations sont classées en fonction de la proximité par rapport au lieu d'implantation de l'écran.

Après cette première installation, la Communauté de communes va poursuivre l'équipement du territoire avec des écrans à Betschdorf, Hatten et Surbourg.

LA MISE À DISPOSITION DE VÉLOS

La gare de Soultz-sous-Forêts est devenue dès 2012 un pôle de mobilité multimodale doté notamment d'un parking à vélos sécurisé.

Avec la réalisation du nouveau réseau cyclable, qui va encore se renforcer à partir de 2025, le vélo est devenu un enjeu majeur de la mobilité, en particulier pour les usagers du TER. Dans ce contexte, et suite à un appel à manifestation d'intérêt de la région Grand Est, la Communauté de communes a décidé de poser la candidature de la gare de Soultz-sous-Forêts pour faire partie des 50 premières gares dotées d'un service de vélos en libre-service dans le cadre du plan régional vélos.

En tout état de cause, et même si la réponse de la Région s'avère négative dans un premier temps, la Communauté de communes a la ferme volonté d'implanter ce service à court ou moyen terme.



L'AIRE DE REPOS DEVANT LES COURTS DE TENNIS



Après l'installation de la passerelle qui permet de sécuriser le passage de la piste cyclable dans la localité, mais aussi de sécuriser la circulation piétonne dans ce secteur, la Communauté de communes a entrepris la mise en place d'une aire de repos devant les courts de tennis. Les tables, les bancs et la poubelle sont déjà en place depuis plusieurs semaines. L'équipement sera complété de supports vélos début juillet, et d'un panneau d'information par après.



OPÉRATION DINDES DE NOËL

Pour les fêtes de fin d'année, l'association Récré'Action a remis 6 dindes au CCAS. Ce dernier les a distribuées à des familles en difficulté de notre commune, recommandées par l'assistante sociale. Une initiative remarquable !

JOURNÉE CITOYENNE

Ce samedi 25 mai 2024 était fléché journée citoyenne nationale. Plus d'une quarantaine de bénévoles se sont rendus au parc du Bruehl pour se répartir sur 5 chantiers proposés par la commune.

Un travail organisé, efficace et de grande qualité qui a redonné vie à différents secteurs et surtout donne des nouvelles perspectives quant à d'autres chantiers futurs.

Un repas convivial, sous le chapiteau, a été offert par la commune à toutes les personnes présentes.

Un grand MERCI à tous ceux qui ont donné de leur temps et de leurs compétences ! Le résultat a dépassé les attentes. Retour en image sur les différentes réalisations.



BACS À BIODÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, 13 bacs spécialisés pour la récupération des biodéchets ont été installés en divers points de la commune. Le SMICTOM établit des statistiques de remplissage durant ces premiers mois de fonctionnement. Cela permet de renforcer les zones surchargées par d'éventuels bacs supplémentaires et d'enlever ou déplacer les bacs qui ne seraient pas assez remplis. Quelques ajustements sont encore à prévoir afin d'optimiser la répartition.

ACTUALITÉS

culturelles

MURMURES DE NOS FORÊTS

Depuis 3 saisons, les services culturels de la ville (Ecole de musique, Médiathèque, Saline) se rassemblent pour mettre sur pied un programme d'animations à destination de tous. « Murmures de nos forêts » explore durant une semaine, la thématique des arbres et de la forêt à travers différentes propositions culturelles. Spectacle, musique, conte, activité artistique, cinéma, trouvent place dans ce riche programme. Lors de la première semaine d'avril, 160 personnes ont participé à cette manifestation. Le rendez-vous est déjà pris pour 2025 à la même période.



NUIT DE LA LECTURE 2024



Pour cette 8^e édition des Nuits de la Lecture avec comme thématique « le corps », la Médiathèque de Sultz-sous-Forêts a proposé un atelier de lecture à haute voix. Celui-ci animé par Kathleen Fortin de la compagnie Puce&Punez, a permis aux adultes et enfants présents de travailler dans la bonne humeur sur leur aisance à prendre la parole en public à travers différents exercices. La prochaine édition aura lieu en janvier 2025 avec comme thématique « les patrimoines ».

APÉROS-CONCERTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'arrivée du printemps a permis à l'école de musique de Sultz-sous-Forêts de reprendre ses apéros-concerts. Au mois d'avril, les Cors des Vosges du Nord se sont joints aux jeunes musiciens faisant résonner leurs instruments sur la Place du Général de Gaulle. Puis au mois de mai, le rendez-vous était plus rock !

Cette formule séduit les mélomanes et permet de soutenir les jeunes de l'école de musique dans leur travail. Prochain rendez-vous le dimanche 22 septembre.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Malgré une météo incertaine, la fête de la musique a pu dérouler toute sa programmation à Sultz-sous-Forêts ! Les artistes ont été au rendez-vous et le public aussi.



Merci à l'école de musique, au groupe V90, à Lætitia Schell et à Cynthia Colombo avec Unisson 2.0. Une très belle soirée mixant musique bien sûr et un peu de sport avec la retransmission du match de l'équipe de France à la Saline. La musique a pu exprimer tout son potentiel au cœur de notre commune.



REMUE MÉNAGE

**DIM 7
JUILLET**
10h à 18h

♀ Parc du Bruehl
**SOULTZ
SOUS
FORÊTS**

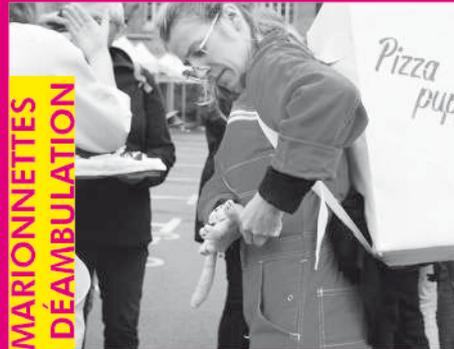
DES SPECTACLES TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE



MAGIE BURLESQUE

11h
LA TENTE D'EDGAR

Cie La Trappe à Ressorts



**MARIONNETTES
DÉAMBULATION**

12h
**PIZZA
PUPPET!**

Cie Permis de construire



MUSIQUE

13h et 16h
**LES
POURKOAPAS**

Collectif Palavanne



THEATRE BRICOLE

14h
**LE CABARET DE LA
FAMILLE BANBOCHE**

Cie La Remueuse



ACROBATIES

15h
LICHEN

Cie L'Envolée Cirque



COMEDIE

17h
**LÉON SAVE THE
WORLD**

Cie Ni

**ANIMATIONS
EN CONTINU**

10h à 18h

- Manège «La Cabane de jardin»
- Jeux en bois de Rigol'Jeux
- Atelier graphique par le Bureau d'Intervention Graphique
- Les instruments géants d'Etienne Favre
- Le kiosque à histoires par la Médiathèque
- Ateliers récup par le SMICTOM Nord Alsace

+
des food-trucks
pour se régaler
toute la journée

www.la-saline.fr

PORTRAIT

d'un chœur

LE MAENNERCHOR, 65 ANS DE NOTES

La dernière page de ce livre, qu'on appelait familièrement «Le Maennerchor», s'est tournée lors du concert final du 5 novembre 2023 à La Saline.



65 ans se sont écoulés depuis sa création. Les adieux ont toujours un brin de nostalgie, mais toute belle aventure a toujours une fin. Vers la fin des années 50, suite à l'activité du groupe théâtral de l'époque, au restaurant « Belle Vue », qui avait également des opérettes à leur actif, germa l'idée de création d'une chorale d'hommes. Elle a vu le jour le 12 avril 1958.

Son premier président, Frédéric Weller, signa les statuts. Ainsi notre chorale a pendant 65 ans participé à la vie culturelle de notre ville, de notre région et même au-delà de nos frontières. Les répétitions se passaient d'abord au restaurant « Belle Vue », puis au restaurant « Au Soleil » et enfin à La Saline.

65 ans de pratique vocale, de concerts est une longue période de pur bonheur pour les concertistes et le public. Il faut rendre hommage à tous ceux qui ont fondé et développé cette chorale. Nos pensées vont à Robert Fischer, le premier directeur. L'Ensemble Vocal, c'est d'abord et avant tout son œuvre. C'est lui qui l'animait avec le tempérament qu'on lui connaissait. N'oublions pas les présidents : Frédéric Weller, Charles Goetzman, Albert Schmitz. Eux aussi, comme Robert Fischer, ont rejoint la maison du Père après avoir œuvré corps et âme pour notre chorale. Souvenons-nous aussi de tous nos amis chanteurs qui par leur passion ont fait vivre et vibrer le «Maennerchor».

Nous étions plus de 70 choristes dans les bonnes années et le succès était assuré. Le temps passant, les gens ont vieilli, beaucoup sont décédés, la maladie a poussé certains à s'arrêter. En clair de plus de 70 chanteurs, l'effectif s'est retrouvé à moins de 20 où certains ont fait l'effort de venir chanter malgré leur état de santé. Pour l'équilibre de nos registres de voix, il a fallu faire un choix et la décision d'arrêter est tombée. Les directeurs qui ont remplacé notre «Robert», d'abord Gabriel Lustig, puis Albert Laeng ont fait leur possible pour que la chorale continue à tourner rond. Nous les en remercions. Nous avons, parmi nos membres, une seule dame, notre cantinière Annie, qui pendant de longues années agrémentait les après-répétitions. Un grand merci à elle. N'oublions pas les orchestres, les chorales et les autres acteurs qui nous ont accompagné lors de nos prestations. Un grand merci à la Municipalité qui nous a toujours soutenu.

Et c'est ainsi que le 11 janvier 2024, lors d'une assemblée générale extraordinaire le livre du Maennerchor s'est refermé. Il ne nous restait plus que de respecter les délibérations des statuts de notre association. Nous avons donc fait un don conséquent à une œuvre de bienfaisance de la commune en l'occurrence la MAS du Sonnenhof où réside un fils d'un de nos choristes. Le restant de nos avoirs a été remis à l'OMACSL qui représente toutes les associations de Soultz-sous-Forêts.

Souvenons-nous de ces bonnes prestations : en 1965 le premier prix à Saint-Louis, les concerts avec Walter Scholz à Haguenau en 1966, à l'Aubette de Strasbourg en 1969. En 1989 avec le Montanarchor et encore à Soultz la même année, en 1991 au palais des congrès à Strasbourg avec les Rhinwagges, en 1993 au Kurhaus de Baden-Baden, en 1993 encore à la fête du Sel, en 1994 à Postdam (Berlin) avec le Polizeichor, à Lahr, à Oetigheim, Le point d'orgue étant le concert du 40e anniversaire en 1998 au Palais des congrès et de la musique à Strasbourg devant 2000 personnes. L'Avent, Noël, l'Épiphanie ont toujours été fêtés dignement à Soultz, Haguenau, Wissembourg et dans les villages et villes environnants.

Schmitt Alfred, dernier président de l'Ensemble Vocal



DU CÔTÉ des associations

Le premier semestre de cette année a vu s'enchaîner de multiples manifestations de nos associations. Une remarquable vitalité qui confirme la diversité des activités proposées dans notre commune.

APRÈS-SKI DES POMPIERS

Ce début d'année était lancé sur les chapeaux de roue par l'amicale des sapeurs-pompiers du Soultzerland. Pour cette 2^e édition de leur après-ski, de nombreux participants ont bravé le froid pour garnir le parvis de La Saline. Musique, plats chauds et ambiance conviviale étaient au rendez-vous.



SOIRÉE PAËLLA DU TENNIS

Après une pause liée notamment à la période Covid, la traditionnelle paëlla du tennis a fait son retour en ce début d'année. La salle de La Saline était comble, l'ambiance musicale assurée par l'orchestre Pêche d'Enfer et les bénévoles du club ont géré le service. Devant le succès de la soirée, la paëlla 2025 est déjà planifiée.



CARNAVAL DE POINTES DE PIEDS

L'association Pointes de pieds a convié enfants et parents à leur après-midi annuel de carnaval à La Saline. Bonne humeur, gâteaux et bien sûr danses et costumes étaient de la partie. Un événement attendu et vécu avec passion par tous les membres de l'association des plus jeunes aux plus chevronnés.



SPECTACLE DU THÉÂTRE ALSACIEN

La crise sanitaire étant bien derrière nous, l'association du SalzbuhnTheater a pu reprendre possession de la scène de La Saline les premières semaines du mois de mars. Le spectacle a fait la part belle aux différentes générations d'acteurs. Les représentations ont débuté par les plus jeunes talents de la troupe qui ont brillamment interprété « S'Klasse Photo » de Thierry Schmitt, tandis que les adolescents ont captivé l'auditoire avec « Uff de Post » de Herbert Erb. Les acteurs de 7 à 16 ans ont ensuite fait preuve d'une énergie débordante en dansant sur la Cheu Cheu Synchro. S'en est suivi le clou du spectacle, lorsque le rideau du théâtre Michel Deutsch s'est levé sur une pièce en trois actes de Joël Irion, « Wenn d'Vergangeheit wid'r ufftaucht », pour conclure un programme d'exception. Les spectateurs n'ont pas boudé leur joie avec 3 semaines de salle comble.



UN DIMANCHE 7 AVRIL TRÈS ANIMÉ

- Dès 10h, les pompiers ont organisé une chasse aux œufs destinée à leurs enfants dans les jardins de La Saline. Un beau moment de convivialité et de détente.
- Toute la journée, une bourse aux vêtements s'est installée dans La Saline ainsi que sur le parvis. Une offre très dense et variée qui aura ravi tous les visiteurs. La croix rouge était présente avec un stand tout comme la petite restauration. Une très belle organisation de l'association de parents d'élèves Récré'Action.
- Le gymnase n'était pas en reste, avec le club de judo local qui a organisé un tournoi pour les jeunes de l'Alsace du Nord. Beaucoup de monde, quelques pleurs, mais surtout des sourires sur les visages lors des remises de médailles.



DU CÔTÉ des associations

SPECTACLE « E FRIEHJOHR FER UNSERI SPROCH »

Dans le cadre du «Friedhohr fer unseri Sproch» sous le parrainage de Christian Hahn, différents spectacles ont été proposés en langue alsacienne dans le théâtre de La Saline. Les différents participants ont enchaîné saynètes, sketches et chants et improvisation pour le plus grand bonheur des nombreux spectateurs. Les jeunes du théâtre de Schleithal, Bruno Rott, Serge Rieger et les enfants de Preuschdorf, Hoffen et Schœnenbourg ainsi qu'Impro'Glio étaient les artistes du soir.



LE SAMEDI 14 AVRIL À LUI SEUL A REMPLI LES AGENDAS :

- Toute la journée Elsass Mtb Trail a organisé une journée de découverte de descente VTT. Des moments spectaculaires qui ont attiré de nombreux descendeurs, des plus jeunes aux plus expérimentés. Une superbe organisation, sous la houlette du président Ludovic Wagner-Sommer et toute son équipe !
- C'était également la journée du club vosgien qui a organisé deux assemblées générales à La Saline. Tout d'abord une réunion du district présidée par Christian Klipfel suivie l'après-midi d'une réunion départementale. Cela a permis de retracer toutes les activités proposées par les différents clubs vosgiens, mais aussi mettre en lumière des difficultés liées à l'évolution de la réglementation.
- Le karaté était aussi à l'honneur avec sa journée découverte. De nombreux participants sur le tatami et des remises de médailles en fin de journée ont montré tout l'intérêt qui est porté à ce sport.



MARCHES DU 1^{ER} MAI

Traditionnellement un jour où la marche et la gastronomie se rencontrent. L'association Sang pour 100 a mis sur pied la deuxième édition de sa marche gourmande qui a rassemblé de nombreux convives. Le club vosgien quant à lui a perpétué la fameuse Maikür qui amène les marcheurs jusqu'au refuge du Soultzerkopf.



FLOOR HOCKEY

L'association Le Figuier propose des dimanches sportifs (15h à 17h), sous Le Forum, à plusieurs moments de l'année. L'activité de Floor hockey se prête parfaitement à cet espace et permet à petits et grands de s'amuser sans compétition. C'est une activité ouverte à tous, gratuite et conviviale.



BAL DES POMPIERS

C'est devenu un événement incontournable de début juin. Le bal des pompiers organisé au sein du centre de secours, dans une configuration très conviviale, attire chaque année de nombreux mélomanes. 2024 n'a pas fait exception. Une très belle fête organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers du Soultzerland..



8^E RASSEMBLEMENT MOTO

L'association des Free Riders a été fidèle au poste pour proposer un rassemblement moto de grande envergure dans le parc du Bruehl. Les élections européennes n'ont pas freiné les nombreux visiteurs. Le succès a été tel que les boissons et repas prévus pour midi et soir étaient quasiment épuisés en début d'après-midi. Une belle organisation, avec de nombreux exposants, marquée comme chaque année par la bénédiction des motards avant un parcours bien rôdé sur les routes de notre beau territoire.



60^E ANNIVERSAIRE DE LA BOULE D'OR

Georges Weber et l'ensemble des membres de l'association de quilleurs de la Boule d'or avaient vu grand pour fêter leurs 60 ans à La Saline. Dès samedi, une soirée années 80/90 avait pris place dans la grande salle. Dimanche, au son des DJ et groupes musicaux, les nombreux convives ont pu goûter coquelets et jarrets de porc. Un week-end très convivial, à l'image des membres de l'association. Il y en avait des choses à fêter en plus de cet anniversaire. L'équipe masculine championne de France l'année passée, a été sacrée vice-championne cette année. En individuel, Maxime Fischer a fini champion de France. Les filles n'ont pas été en reste avec plusieurs podiums. Cette association est un exemple de longévité, avec comme point de repère une fidélité exceptionnelle de leurs présidents successifs. En 60 ans, il n'y aura eu que 6 présidents différents ! Les résultats sportifs sont également au rendez-vous depuis de nombreuses années. Depuis la fermeture du quiller dans l'ancien restaurant Belle Vue, ils doivent exercer leur passion sur celui du Val de Moder. L'avenir nous dira s'ils pourront bientôt pratiquer leur discipline (à nouveau) dans notre commune.



3^E ÉDITION DU BEACH HAND

Le sport sur sable était de la partie durant tout un week-end sur le terrain dédié dans le parc du Bruehl. Le HBCSK avait organisé son traditionnel tournoi senior le samedi et des matchs pour les jeunes le dimanche. Deux journées où le sport, l'amusement et les rencontres conviviales étaient au centre de l'attention. Une très belle organisation avec le sourire et le soleil !



SPECTACLE DE POINTES DE PIEDS

Ce week-end du 15 et 16 juin, l'association Pointes de Pieds a présenté son dernier spectacle « Médecins en terre inconnue » devant un public ravi par la prestation de tous les danseurs. Par quatre fois, la salle était comble, une première pour l'association. Preuve de la qualité de la représentation, du dynamisme des danseurs et de l'enthousiasme des professeurs. Pendant plus de deux heures, les danseurs (pour certains très jeunes) ont ravi un public enchanté par les nombreux tableaux dansés.



LA FÊTE MÉDIÉVALE

Ce samedi 22 juin 2024 marquait officiellement la 1^{re} édition de la fête médiévale à Soultz-sous-Forêts.

La rue des échevins (plus ancienne rue de la commune) a retrouvé son charme d'antan en accueillant marchands et commerçants à la mode médiévale. La place de l'église, copieusement garnie, permettait de se restaurer et tout particulièrement goûter le fameux sanglier à la broche.

Pour une première, ce fut une entrée en matière haute en couleur. Tissus, jeux en bois, charcuteries, bijouteries, coutellerie, miellerie et tant d'autres spécialités ont enchanté les nombreux visiteurs du jour. Une mini-ferme dans son écrin de verdure a particulièrement retenu l'attention des plus petits.

Et que dire des magnifiques prestations dansées par la troupe de la Danserie de la Rose de Quintefeuille sur de la musique d'antan, simplement magnifique.



Que serait le Moyen Âge sans ses chevaliers ? Chevaux, combats d'épée, cracheurs de feu, troubadours et crieur ont complété la panoplie des animations pour replonger Soultz-sous-Forêts dans ses habits de fief seigneurial.

Cet événement a été savamment orchestré par l'Omacsl du président Jean-Marc Schmitt et ses membres. Même les averses du matin n'ont pas découragé les bénévoles qui ont su mettre toute leur énergie et savoir-faire au service d'une fête qui trouvera une bonne place dans le calendrier des manifestations communales. Assurément, les bases sont posées pour imaginer d'autres éditions en replongeant la rue des échevins et ses alentours dans le temps des châteaux-forts.

Alsace du Nord



les estivales ^{du} covoiturage



1^{er} juin > 31 août 2024
tous vos trajets
offerts !

Toutes les informations sur
www.alsacedunord.fr



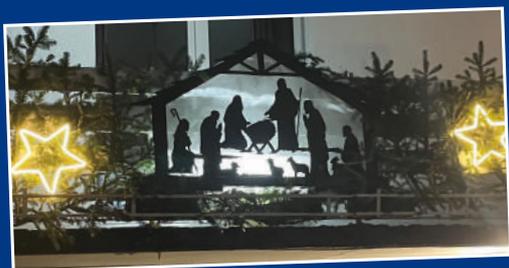
 BlaBlaCar
Daily

Un service proposé par



Merci à tous de contribuer à
l'embellissement de notre ville !

LAURÉATS des décorations



LES DÉCORATIONS DE NOËL 2023 DES PARTICULIERS

- | | |
|-------------------------------|--|
| 1^{er} | M. et Mme Jean-Luc Heintz
16 A, rue Principale - Hohwiller |
| 2^e | M. et Mme Fabien Kocher
12, rue de la Dîme - Soultz-sous-Forêts |
| 3^e | M. et Mme Ernest Rott
4, rue de Hoffen - Hohwiller |
| 4^e ex aequo | M. et Mme Armand Heilmann
39 A, rue du Frohnacker - Soultz-sous-Forêts |
| 4^e ex aequo | M. et Mme Alfred Rinckel
45, rue de Pechelbronn - Soultz-sous-Forêts |
| 6^e ex aequo | M. et Mme Georges Jaeger
28, rue Principale - Hohwiller |
| 6^e ex aequo | M. et Mme Eric Schimpf
51, rue de Lobsann - Soultz-sous-Forêts |
| 8^e ex aequo | M. e Mme Michel Haushalter
4, chemin du Sel - Soultz-sous-Forêts |
| 8^e ex aequo | M. et Mme Bernard Lasch
20, rue du Maire Frédéric Laeuffer - Soultz-sous-Forêts |
| 8^e ex aequo | M. et Mme Michel Mathès
4 B, rue Louis Philippe Kamm - Soultz-sous-Forêts |
| 11^e | M. et Mme Alfred Schmitt
15, rue de la Dîme - Soultz-sous-Forêts |
| 12^e | M. et Mme Didier Klein
18 A, rue de Pechelbronn - Soultz-sous-Forêts |
| 13^e | M. et Mme Paul Boissarie
32, rue de la Gare - Soultz-sous-Forêts |
| 14^e | M. et Mme Jean-Yves Philipps
26, rue des Vosges - Soultz-sous-Forêts |
| 15^e | M. et Mme Pierre Mortier
9, rue du Vignoble - Soultz-sous-Forêts |

LES PLUS BELLES VITRINES DES COMMERCES 2023

- | | |
|-------------------------------|---|
| 1^{er} | C.Coton
28, rue du Docteur Deutsch |
| 2^e | Ambulance et taxis de l'Outre-Forêt
22, rue des Barons de Fleckenstein |
| 3^e | Pharmacie cantonale
23, rue du Docteur Deutsch |
| 4^e ex aequo | Boulangerie O Délices d'Enzo
35, rue des Barons de Fleckenstein |
| 4^e ex aequo | Opticien Lissac
40, rue des Barons de Fleckenstein |

ÉTAT CIVIL

2023

NAISSANCES

HOHWILLER

Mélia CLAUSS 1er août 2023

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Erza RUPP 18 janvier 2023

Lyno CLEMENT 7 février 2023

Clément CLAEYS 2 avril 2023

Loann ANTOINE 25 avril 2023

Athéna KORNPROBST 16 mai 2023

Zaynab OZTURK 16 mai 2023

Louise ROSENFELDER 24 mai 2023

Analyah KUBLER DALGIC 24 juin 2023

Deborah BERENICE 29 juin 2023

Miraç ARIKAN 31 août 2023

Valentin KNAUER LEYENDECKER 7 septembre 2023

Clémence KNAUER LEYENDECKER 7 septembre 2023

Line ESCHENMANN 17 septembre 2023

Charlie SCHNEIDER 24 septembre 2023

Nathan PALKA 20 novembre 2023

Mei-Ly NAM 13 décembre 2023

MARIAGES

HOHWILLER

Rachel KLINGLER
et Jean-Luc HEINTZ 5 août 2023

Eléna HOSTI
et Romain HENRY 26 août 2023

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Blandine SCHMITTER
et Michel ROEDER 14 février 2023

Priscilla MERLINI
et Olivier ROSENFELDER 18 février 2023

Yvette HELBLING
et Guy ALBOUI 23 mars 2023

Lydie CABANE
et Dominique JUNG 29 avril 2023

Ophélie LEHMANN
et Nicolas LIESER 22 juillet 2023

Marie-Anne SCHALLER
et Gilles OTT 22 juillet 2023

Coline GALLIEN
et Jean-Raymond SCHEIDECKER 13 août 2023

Camille RIVRON
et Michel LEDAC 21 octobre 2023

Julie WAYDELICH
et Melvin NAM 28 octobre 2023

Magalie CHEVALLIER
et Jean-Philippe VIVOT 28 octobre 2023

Florence RENO
et William BERNARD 2 décembre 2023

DÉCÈS

HOHWILLER

Marcel FREYSZ 28 avril 2023

Madeleine KERN-BIESEMANS 22 juillet 2023

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Marianne WESTERMEYER 5 janvier 2023

Alfred HEBTING 11 janvier 2023

Brigitte SCHULER-PHILIPPS 25 janvier 2023

Irène JACQUES-KAST 29 mars 2023

Gisèle SEGALA-RASSCHAERT 21 avril 2023

Hélène PERROCHAUD-STOHR 10 avril 2023

Gérard MAYER 25 avril 2023

Georges HUTT 28 avril 2023

Marie Thérèse SCHON-GRASTEL 19 mai 2023

Georgette FRANK-FRANK 3 juin 2023

Colette LOUIS-HECKEL 10 juin 2023

Raymonde HOELTZEL-WEISS 11 juin 2023

Georges BRAEUNER 13 juin 2023

Monique SCHIMPF 15 juin 2023

Germaine HOLLENDER-LANG 17 juin 2023

Anne Marie HOLLAENDER-PHILIPPS 2 juillet 2023

Vincent MEURICE 6 juillet 2023

Frédéric SCHIMPF 11 juillet 2023

Michel SCHEIDT 25 juillet 2023

Jeanne MULLER-BRAEUNER 20 août 2023

Simone IDESHEIM-BABILON 15 août 2023

Marie SCHUMPP-SCHWOERER 20 août 2023

Jérémy STELL 24 août 2023

Madeleine BRACONNIER-WAGNER 30 août 2023

Alice FELDMANN-WURTZ 4 septembre 2023

Isabelle ANDRES-FIORINDO 2 octobre 2023

Roland SCHENCKEL 8 octobre 2023

Charles SANDNER 12 octobre 2023

Ernest SCHNEIDER 11 décembre 2023

Gilbert ECKERT 24 décembre 2023

*Sincères
condoléances*

*Tous nos vœux
de bonheur*

Juillet

Mardi 2
Cinéma BLUE ET
COMPAGNIE à La Saline

Mercredi 3
Heure du conte
à la Médiathèque

Dimanche 7
Remue ménage
au Parc du Bruehl

Samedi 13
Fête nationale
sur la place du Général
de Gaulle et au Parc du
Bruehl

Vendredi 19
¼ d'heure des
bébés lecteurs
à la Médiathèque

Août

2-3-4
Soirée théâtrale par
les Saltimbanques
de l'Outre-Forêt
Place du Général de
Gaulle

Dimanche 11
Concerts du groupe EVAS

Mercredi 7
Heure du conte
à la Médiathèque

Vendredi 16
¼ d'heures des
bébés lecteurs
à la Médiathèque

Mardi 20
Cinéma à La Saline

23 au 26 août
Kirwe sur la place
du Général de Gaulle

CALENDRIER

des manifestations

Samedi 24
Porte ouverte
du Tennis Club
au Parc du Bruehl

Dimanche 25
39^e course de Soultz par
le VCNA

Mardi 27
Cinéma à La Saline

Septembre

Mardi 3
Cinéma à La Saline

Mardi 3
Don du sang à La Saline

Mercredi 4
Heure du conte
à La Médiathèque

Samedi 7
Tournoi loisirs
de Badminton
au Gymnase du collège

Samedi 7
Forum des associations
à l'espace sportif du
Rebmann

Dimanche 8
Marché aux puces de
l'association de défense
de la ligne ferroviaire
et l'association SKTAN
au parc du Bruehl

Mardi 10
Cinéma à La Saline

Vendredi 13
Ouverture de la saison
culturelle à La Saline

Dimanche 15
Randonnée par l'amicale
Cyclo à La Saline

Mardi 17
Cinéma à La Saline

**17 septembre au
17 octobre**
Exposition ABCDele
à la Médiathèque

Vendredi 20
Spectacle FRENCH
TOUCH MADE IN
GERMANY à La Saline

Vendredi 20
¼ d'heure des
bébés lecteurs
à la Médiathèque

**Samedi 21 et
dimanche 22**
Journées Européennes
du Patrimoine

Dimanche 22
Apéro-concert

Mardi 24
Cinéma à La Saline

Vendredi 27
Anniversaire du marché
Place du Général de
Gaulle

Fête Nationale

SAMEDI 13 JUILLET

19h30 : Cérémonie officielle sur la Place du Général de Gaulle

20h30 : Soirée festive au parc du Bruehl et feu d'artifice

VILLE DE
SOULTZ-SOUS-FORÊTS

REMUE MÉNAGE

**DIM 7
JUILLET**

**10H-18H
PARC DU
BRUEHL**

Programme complet
page 23

Place aux arts de la rue

SPECTACLES - ANIMATIONS - FOOD-TRUCKS

LA SALINE
ENTILAS 47



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
L'Outre
Forêt
Alsace

WALTER

ALSACE
Collectivité européenne

Crédit Mutuel
de l'Outre-Forêt

HEIBY & fils